

Société des Mines de Phosphates
SOMIPHOS Spa. Filiale du Groupe SONAREM
Unité de Transport Routier - Annaba -

Annaba, le 16 Mars 2026

.....
.....
Objet : Lettre de Consultation portant Effet de Protection Individuelle

- Lettre de Consultation N° 04 /2026 –

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir nous adresser votre meilleure offre relative aux fournitures, ci-annexées (Annexe 02), rendue, déchargée au Parc UTR SOMIPHOS Annaba, **Zone industrielle Meboudja CHAÏBA SIDI AMAR Annaba**, la livraison se fera par Bon de Commande.

La présente consultation s'adresse aux seuls soumissionnaires spécialisés en vente des effets de Protection Individuelle.

L'offre devra nous parvenir comme suit :

1-Le dossier de candidature, **2-** l'offre technique et **3-** l'offre financière, **insérés dans trois enveloppes séparées et cachetées, mises dans une autre enveloppe (F 26) extérieure cachetée et anonyme avec écriture à la machine, en cas d'envoi par voie expresse le respect de l'anonymat est obligatoire,** comportant la mention :

Unité de Transport Routier

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION DE LA COPEO »

Lettre de Consultation n° 04 /2026 Effet de Protection Individuelle

Zone industrielle Meboudja CHAÏBA SIDI AMAR Annaba.

Constitution de l'offre :

1- Le dossier de candidature :

- Une déclaration de candidature. (Annexe 03)
- Les statuts pour les sociétés.
- Pour les personnes autres que le Gérant ou le Directeur Général de l'entreprise, les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise sont obligatoires.

2- L'offre technique. (Annexe 02 et 04)

3- L'offre Financière. (Joindre votre offre en HT).

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés, uniquement au soumissionnaire retenu, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine.

Les soumissionnaires doivent se conformer aux conditions générales de soumission (Annexe n°01).

L'offre **doit nous parvenir au plus tard le 26/03/2026, avant 13H00.**

Les soumissionnaires, ayant participé à cette opération, sont invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis, qui se tiendra au siège de la Direction de l'Unité, cité ci-dessus, le 26/03/2026 à 14h00.

Nous vous en remercions à l'avance, et vous prions d'agréer l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Responsable des Travaux de la Structure Contractante



Société des Mines de Phosphates
SOMIPHOS Spa. Filiale du Groupe SONAREM
Unité de Transport Routier - Annaba -
Annexe n° 01

Condition général de soumission :

1- Validité des offres :

Durée minimale exigée : **60 jours**, à compter de la **date limite** de la réception des offres.

2- Condition de paiement :

Paiement à terme de trente jours, après réception conforme et acceptation de la Structure HSE.

3- Condition de livraison :

- Tous les prix doivent être exprimés en Dinar Algérien et inclure tous les frais annexés (Transport, manutention, etc.) ;
- Aucune révision de prix ne sera acceptée après soumission de l'offre ;
- La livraison est obligatoire sur le site de l'**Unité de Transport Routier Annaba** ;
- En cas d'exclusion des frais de transport ou d'impossibilité de livraison sur site, une remise équivalente sera négociée.

4- Délai de livraison ou d'exécution :

Le fournisseur doit préciser clairement dans son offre le délai de livraison du produit proposé.

Echantillon :

Le soumissionnaire doit déposer des **échantillons représentatifs** de chaque article proposé, contre **accusé de réception**, au Bureau de la Structure HSE. Les échantillons doivent être **identiques aux produits livrables**. Ils seront récupérables par le soumissionnaire à ses frais après la consultation, ainsi **tout échantillon devra obligatoirement accompagner d'une fiche technique détaillée pour chaque article**.

5- La garantie :

Le fournisseur doit indiquer la **durée exacte de garantie**, couvrant tout défaut de fabrication.



Lettre de consultation n° 04 /2026

- Liste détaillée de la fourniture - (Effets de Protection Individuelle)

N° du Poste	Désignation	Caractéristiques techniques	Quantité
01	Tenue (Veste + pantalon) pour chauffeur avec sérigraphie.	- Couleur : bleue avec bandes réfléchissantes visibles de jour comme de nuit - Matière : coton / polyester Résistance à l'abrasion aux déchirures et aux salissures EN 13688 et EN 20471 - Coupe confortable permettant la liberté aux mouvements, adaptés aux saisons (été respirant / hiver doublé) adaptées aux transport et aux opérations sur parc	150
02	Salopette pour mécanicien avec sérigraphie	Matière : coton ignifugé / coton / polyester EN 13688 et 13034 type 6 Tissu résistant à l'abrasion, aux déchirures et aux huiles Coupe ajusté sans partie flottantes	80
03	Tenue pour agent de sécurité avec sérigraphie	Uniforme professionnel identifiable EN 13688 et EN 20471 Tissu résistant, respirant et confortable Couleur sobre et réglementaire (bleue marine)	50
04	Blouse de travail (tablier) avec sérigraphie	Tissu coton/poly coton Epaisseur 200 g/m2 Coupe droite et ajustée avec des manches longues Norme EN	10
05	Pull en laine avec sérigraphie	Polaire robuste Composition ; 70 acrylique +30 laine, chaleur confort durabilité	50
06	Polo couleur bleu avec sérigraphie	Tissu légèrement épais 180g/ m2 ou plus, résistance aux lavages fréquents Matière respirant : coton pour évacuer la transpiration Extensible / souple avec une liberté de mouvement et intervention	200



Société des Mines de Phosphates
SOMIPHOS Spa. Filiale du Groupe SONAREM
Unité de Transport Routier - Annaba -
ANNEXE N° 03

Déclaration de candidature

1/ Identification de la structure contractante :

Désignation de la structure contractante:.....
.....

2/ Objet du marché :

3/ Objet de la candidature :

La présente déclaration de candidature est présentée dans le cadre d'un marché alloti:

Oui Non

Dans l'affirmative :

Préciser les numéros des lots ainsi que leurs intitulés:.....
.....

4/Présentation du candidat ou soumissionnaire :

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l'occasion du marché
....., agissant :

En son nom et pour son compte

Au nom et pour le compte de la société qu'il représente

4-1/ Candidat ou soumissionnaire seul

Dénomination de la société :.....
.....

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d'identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:.....
.....

Forme juridique de la société :.....
Montant du capital social :

4-2/ Le candidat ou soumissionnaire, membre d'un groupement momentané d'entreprises

Le groupement est : Conjoint Solidaire

Nombre des membres du groupement (en chiffres et en lettres):.....





Société des Mines de Phosphates
SOMIPHOS Spa. Filiale du Groupe SONAREM

Unité de Transport Routier - Annaba -

- du fait qu'il soit inscrit sur la liste des entreprises défaillantes ;
- du fait qu'il soit inscrit sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics ;
- du fait qu'il soit inscrit au fichier national des fraudeurs, auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales ;
- pour avoir fait l'objet d'une condamnation définitive par la justice pour infraction grave à la législation du travail ;
- du fait qu'il ne soit pas en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;
- pour n'avoir pas effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;

Non Oui

Dans la négative (à préciser) :

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'est pas en règlement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Dans le cas où l'entreprise fait l'objet d'un règlement judiciaire ou de concordat le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il est autorisé à poursuivre son activité.

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il :

- Est inscrit au registre de commerce ou,
- Est inscrit au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou,
- Détient la carte professionnelle d'artisan ou,
- Est dans une autre situation (à préciser) :

Dénomination exacte et adresse de l'organisme, numéro et date d'inscription :

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il détient le numéro d'identification fiscale suivant :, délivré par le....., pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'existe pas de privilèges, nantissements, gages et/ou d'hypothèques inscrits à l'encontre de l'entreprise.

Non Oui

Dans l'affirmative (préciser leur nature et joindre copie de leurs états, délivrés par une autorité compétente) :

Le candidat ou soumissionnaire déclare que la société n'a pas été condamnée en application de l'ordonnance n°03-03 du 19 Jomada 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la concurrence ou en application de tout autre dispositif équivalent:

Non Oui

Dans l'affirmative : (préciser la cause de la condamnation, la sanction et la date de la décision, et joindre copie de cette décision).....

Le candidat ou soumissionnaire seul ou en groupement déclare présenter les capacités nécessaires à l'exécution du marché et produit à cet effet, les documents demandés par la structure contractante dans le cahier des charges (liste ci-après les documents joints) :





Société des Mines de Phosphates
SOMIPHOS Spa. Filiale du Groupe SONAREM
Unité de Transport Routier - Annaba -

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le candidat ou soumissionnaire déclare que :

- La société est qualifiée et/ou agréée par une administration publique ou un organisme spécialisé à cet effet, lorsque cela est prévu par un texte réglementaire :

Non Oui

Dans l'affirmative : (indiquer l'administration publique ou l'organisme spécialisé qui a délivré le document, son numéro, sa date de délivrance et sa date d'expiration).....

- S'il y a lieu, la société a réalisé pendant (indiquer la période considérée exigée dans le cahier des charges) un chiffre d'affaires annuel moyen de (indiquer le montant du chiffre d'affaires en chiffres, en lettres et en hors taxes)

dont % sont en relation avec l'objet du marché, du lot ou des lots (barrer la mention inutile).

Le candidat ou soumissionnaire présente un sous-traitant :

Non Oui

Dans l'affirmative remplir la déclaration de sous-traitant.

6/Signature du candidat ou soumissionnaire seul ou de chaque membre du groupement :

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Nom, Prénom, Qualité du Signataire	Lieu et date de signature	Signature
Nom : Prénoms : Qualité :	Lieu : Date de Signature :	

N.B :

- Cocher les cases correspondant à votre choix.
- Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.
- En cas de groupement, présenter une déclaration par membre.
- En cas d'allotissement présenter une déclaration pour tous les lots.
- Lorsque le candidat ou soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l'entreprise individuelle.



Société des Mines de Phosphates
SOMIPHOS Spa. Filiale du Groupe SONAREM
Unité de Transport Routier - Annaba -
ANNEXE N° 04

1. Critères d'évaluation des offres :

L'attribution des commandes se fera sur la base d'une évaluation globale prenant en compte les critères suivants :

1.1 Qualité technique :

Les produits doivent respecter les spécifications techniques mentionnées dans ce document. les article spécifiques doivent être accompagné d'un certificat de conformité.

1.2 Disponibilité immédiate :

En cas d'urgence (selon appréciation de la commission), priorité au offres disponibles immédiatement du soumissionnaire retenu pour éviter tout retard.

2. Méthode de notation :

La commission d'ouverture et d'évaluation invitera la commission d'hygiène et sécurité pour participer à l'attribution de la note technique et émettre un avis sur la qualité des échantillons proposés.

2.1 Critère de notation des offres :

❖ **Offre technique sur 60 :**

Elle vise à apprécier la qualité, la conformité, et la fiabilité des produits proposés.

Critère	Notation
Conformité technique aux spécifications (qualité)	40
Délai de livraison N= (DMP/DPOC) X 20 ➤ N : Note à attribuer ➤ DMP : Délai minimum proposé DPOC : Délai proposé dans l'offre considérée	20
TOTAL DE L'OFFRE TECHNIQUE	60

Tout soumissionnaire obtenant une note inférieure à 30/60 sera éliminé.

*Société des Mines de Phosphates
SOMIPHOS Spa. Filiale du Groupe SONAREM*

Unité de Transport Routier - Annaba -

Méthode de notation : Conformité technique aux spécifications (qualité)

Pour chaque sous-critère :

- Conforme totalement → 100 % des points
- Conforme partiellement → 50 % des points
- Non conforme → 00 point

Toute non-conformité aux exigences essentielles ou absence de certification exigée entraîne l'élimination de l'offre pour le poste concerné.

ARTICLE N°01 : TENUE CHAUFFEUR (40 POINTS)

N°	Critères	Points
1	Conformité aux normes EN 13688 et EN 20471 (certificats fournis)	10
2	Qualité du tissu coton/polyester + bandes réfléchissantes	8
3	Résistance à l'abrasion, déchirures et salissures	7
4	Confort, liberté de mouvement, adaptation été/hiver	10
5	Qualité sérigraphie et finitions	5
	TOTAL	40

ARTICLE N°02 : SALOPETTE MÉCANICIEN (40 POINTS)

N°	Critères	Points
1	Conformité EN 13688 et EN 13034 Type 6	10
2	Tissu ignifugé et résistance aux huiles/abrasion	10
3	Coupe ajustée sans parties flottantes	8
4	Confort et respirabilité	7
5	Sérigraphie et finitions	5
	TOTAL	40

ARTICLE N°03 : TENUE AGENT DE SÉCURITÉ (40 POINTS)

N°	Critères	Points
1	Conformité EN 13688 et EN 20471	10
2	Résistance et respirabilité du tissu	10
3	Couleur réglementaire conforme (bleu marine)	5
4	Confort et ergonomie	10
5	Sérigraphie	5
	TOTAL	40

ARTICLE N°04 : BLOUSE DE TRAVAIL (40 POINTS)

N°	Critères	Points
1	Conformité norme EN applicable	10
2	Epaisseur 200 g/m ²	10
3	Coupe droite manches longues	8
4	Tissu Coton/Poly coton	7
5	Sérigraphie	5
	TOTAL	40

ARTICLE N°05 : PULL EN LAINE (40 POINTS)

N°	Critères	Points
1	Composition 70% acrylique + 30% laine	10
2	Pouvoir thermique et robustesse	10
3	Confort et durabilité	10
4	Qualité polaire	5
5	Sérigraphie	5
	TOTAL	40

ARTICLE N°06 : POLO BLEU (40 POINTS)

N°	Critères	Points
1	Grammage \geq 180 g/m ²	10
2	Résistance aux lavages fréquents	10
3	Respirabilité coton	8
4	Élasticité et liberté de mouvement	7
5	Sérigraphie	5
	TOTAL	40

ARTICLE N°07 : CASQUETTE ANTI-HEURT (40 POINTS)

N°	Critères	Points
1	Coque interne rigide conforme	10
2	Revêtement coton/polyester	5
3	Ventilation (mesh/œillets)	8
4	Confort (mousse anti-pressure)	12
5	Finitions	5
	TOTAL	40

ARTICLE N°08 : CHAUSSURE SÉCURITÉ SANS EMBOUT (40 POINTS)

N°	Critères	Points
1	Qualité du cuir	10
2	Semelle anti-dérapante et hydrocarbures	10
3	Résistance à l'eau	5
4	Confort station debout prolongée	10
5	Finition	5
	TOTAL	40

ARTICLE N°09 : CHAUSSURE SÉCURITÉ AVEC EMBOUT (40 POINTS)

N°	Critères	Points
1	Coque acier/composite conforme	10
2	Semelle anti-perforation et anti-dérapante	10
3	Résistance huiles/solvants	8
4	Confort et ergonomie	7
5	Finitions	5
	TOTAL	40

ARTICLE N°10 : CHAUSSURE AGENT DE SÉCURITÉ (40 POINTS)

N°	Critères	Points
1	Conformité SRC / S3	10
2	Tige haute maintien cheville	8
3	Respirabilité et légèreté	8
4	Semelle intérieure amortissante	9
5	Finitions	5
	TOTAL	40

ARTICLE N°11 : GANT MÉCANICIEN (40 POINTS)

N°	Critères	Points
1	Conformité EN 388 et EN 420	10
2	Protection anti-coupure	10
3	Enduction nitrile	8
4	Confort et dextérité	7
5	Finitions	5
	TOTAL	40

ARTICLE N°12 : GANT MANUTENTION (40 POINTS)

N°	Critères	Points
1	Conformité aux caractéristiques techniques	10
2	Protection mécanique	10
3	Ventilation	8
4	Confort (mousse anti-pression)	7
5	Finitions	5
	TOTAL	40

NB : La note technique par poste est sur 40 points.

En cas de consultation multipostes, la note technique globale du soumissionnaire sera la moyenne pondérée des postes pour lesquels il soumissionne.

Note technique globale :

$$\frac{\sum (\text{Note du poste} \times \text{Coefficient du poste})}{\sum \text{Coefficients}}$$



❖ Offre Financière (40) :

Sous-critère	Pondération
Prix global de l'offre	40
Total offre technique	40

L'offre financière est évaluée **uniquement pour les soumissionnaires ayant été déclarés techniquement conformes** après la première phase d'évaluation technique.

L'évaluation financière repose sur la comparaison du **prix global toutes taxes comprises (HT)** des offres jugées techniquement conformes.

La note financière (NF) est calculée selon la formule suivante :

Tout soumissionnaire obtenant une note inférieure à 30/60 sera éliminé

N. Tec : note technique sur 60 ;

N. Fin : note financière sur 40.

$$N. Fin = 40 \times (P. min/Pi)$$

P. min = Prix la moins disant parmi les offres recevables,

Pi= Prix de l'offre considérée,

40 = note maximale attribuée à l'offre financière.

Ainsi, l'offre la moins-disant obtient la note maximale de **40 points**, et les autres sont notées proportionnellement.

2.2 Pondération finale :

La note totale de chaque soumissionnaire (NT) est obtenue selon la pondération suivante :

$$NT = (Note technique \times 0.6) + (Note financière \times 0.4)$$

L'offre ayant obtenue la note totale la plus élevée (en sommant les notes techniques et financières) par poste sera retenue.

Cas d'Exclusion des Offres :

Sont exclues sans examen les offres :

- Incomplètes ou hors délai ;
- Sans documents administratifs exigés ;
- Sans délai de livraison ou de garantie précisé ;
- Non conformes aux spécifications techniques.

